

Le temps

FLASH D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE REVIGNY



SEPTEMBRE 2021



ÉDITORIAL

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 18 hand **salle Léo-Lagrange**

Samedi 18 (14h/18h) Visite du grenier - Journées du Patrimoine en **Mairie**

Vendredi 24 Cinéma Copary en **Mairie**

OCTOBRE

Vacances de Toussaint du samedi 23 octobre au lundi 8 novembre

Samedi 9 Challenge Pillere SBAR boulodrome

Samedi 9 et dimanche 10 (*) Centre social et culturel bourse aux vêtements Espace Alain Clément

Jeudi 28 Cinéma Copary en **Mairie**

Dimanche 31 Cérémonie Accueil Flamme du Souvenir rue A. Briand, place Louis-Chenu et Mairie

NOVEMBRE

Lundi 1^{er} Cérémonie au cimetière militaire

Du 2 au 10 Veillée de la Flamme du Souvenir en **Mairie**

Mercredi 10 Armistice 14/18, partage de la Flamme place Louis-Chenu

Vendredi 19 Cinéma Copary en **Mairie**

Samedi 20 Stage de danse Temps Dance (jusqu'à 17h) **salle Léo-Lagrange**

Vendredi 26 Cinéma Copary en **Mairie**

DECEMBRE

Vacances de Noël du samedi 18 décembre au lundi 3 janvier

Dimanche 5 Cérémonie AFN à 11 heures place Louis-Chenu

Mardi 14 Cinéma Copary + scolaire en journée en **Mairie**

* : date non définitive

Depuis plusieurs mois, la mobilisation des professionnels de santé, avec la participation active des agents de la COPARY et des pompiers, a permis une vaccination importante de nos concitoyens. Dans ce contexte, même avec une météo exécrable et les contraintes sanitaires, j'ai souhaité relancer les animations des festivités estivales.

J'ai pu constater, avec satisfaction, une forte participation populaire à la fête patronale, lors des feux d'artifices et des animations du 14 juillet, reportées au 15 août.

J'ai ressenti également auprès de tous, ce besoin de vivre des moments de retrouvailles et de convivialité que les élus et les bénévoles ont eu plaisir à organiser.

Le jour du 14 juillet, j'ai eu l'honneur de remettre au Docteur Olivier BOUCHY, la médaille de la Ville de Revigny pour service rendu à la population par son engagement et sa volonté d'activer rapidement un centre de vaccination sur notre territoire et de créer une émulation de tous les acteurs.

Malgré la météo, nous pouvons être fiers de l'embellissement et du fleurissement de Revigny ; résultat de l'effort des habitants et des services municipaux pour un environnement agréable et où il fait bon vivre.

Respecter ces efforts de tous n'est malheureusement pas l'esprit de certaines personnes qui se complaisent à dégrader, casser et saloper notre environnement, par la casse de mobiliers urbains, des dépôts sauvages de gravats et autres détritiques, par des bruits de mobylettes, aboiements de chien...

Des plaintes sont en cours. Les forces de l'ordre procéderont à des contrôles de véhicules et interviendront lors des tapages nocturnes et bruits intempestifs.

Pour autant, la collectivité persiste dans les travaux d'aménagement urbanistiques et paysagers, avec la ferme intention d'améliorer la sécurité et sanctionner les incivilités avec l'installation de nouvelles caméras lors des prochains travaux.

Bonne rentrée.

Le Maire,

Pierre BURGAIN

ELECTIONS 2022

Les élections présidentielles auront lieu le 10 avril et 24 avril 2022. Les élections législatives sont programmées pour le 12 et 19 juin 2022. Si vous venez d'emménager à Revigny, pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors de ces prochains scrutins.

Vous pouvez désormais vous inscrire sur internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396. Merci de vérifier avant, sur ce même site, si vous n'êtes pas déjà inscrit.



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mardi : de 8h30 à 12h sur rendez-vous et 13h30 à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : de 8h30 à 12h sur rendez-vous et 13h30 à 17h

Vendredi : de 8 h30 à 12h et fermé l'après-midi.



NOUS CONTACTER

ACCUEIL : 1 place Pierre GAXOTTE

55800 REVIGNY-SUR-ORNAIN

TÉLÉPHONE : 03.29.70.50.55

MAIL : mairie.revigny@wanadoo.fr

SITE INTERNET : www.revigny-sur-ornain.fr

« Cet été, je consomme en copary »

Depuis plus d'un an maintenant, la crise sanitaire liée à la COVID-19 bouleverse notre quotidien et nos habitudes. Les commerces ne sont pas non plus épargnés. Dans ce contexte, la COPARY a choisi de poursuivre sa dynamique d'accompagnement à la relance économique. Il a été remis à chaque foyer du territoire **un bon d'achat de 10,00 € à utiliser dans les commerces partenaires jusqu'au 30 septembre 2021** :



CONTRISSON : Nath Coiff - **COUVONGES** : Mets P'tits Plats - **LAHEYCOURT** : Boulangerie Gruselle - **LAIMONT** : Boulangerie Willy, Concept Store, La Laur'Gnette, Poly Dépannage - **MOGNEVILLE** : L'Herberie de la Saulx - **NETTANCOURT** : Au Petit Encas - **NEUVILLE-SUR-ORNAIN** : La Maison du Feuilletage - **NOYERS-AUZECOURT** : Le Temps d'une Coupe - **REVIGNY-SUR-ORNAIN** : Amour de Poil, Art et Coupes, Auto-Ecole Personnettaz, Auto-Ecole Yo Conduite, Boucherie Dellenbach, Boulangerie Devriendt, Boulangerie Malyk, Boule de Poils, Le Carré Gourmand, Charcuterie Mourot, Hair Cut, Krousty Keb's, La Brasserie de Nettancourt, Le Bar à Coupes d'Anita, L'Ecllosion, Le New Orient Express, Le Pub Saint-Georges, Le Temps pour Soi, Les Pic-Verts, Merlier Motoculture, Optique Moreau, Rapido Pizza, Saveur d'Ornain, Tout Pour Vous, Vanessa Coiffure, Vos Couleurs de Fleurs.

Chaque commerçant participant est identifiable par une affiche dans sa boutique.

Ce bon d'achat est accompagné d'un sac en jute aux couleurs de la COPARY intitulée « J'achète LOCAL ! ». Ce sac contient également 3 masques en tissu, une trousse de protection de masque et un flacon de gel hydro-alcoolique.

À Revigny-sur-Ornain, **la distribution a été réalisée par le Maire, les élus et quelques bénévoles, dans tous les quartiers, durant le mois d'août**. Avec les vacances, face à des portes closes ou l'absence de sonnettes, plusieurs passages ont été nécessaires, les sacs ne rentrant pas dans les boîtes aux lettres. Si vous n'avez pas reçu votre sac, il vous attend à l'accueil de la mairie et vous sera remis sur présentation d'un justificatif de domicile.

Changement du responsable du service technique



Alexis NOIROT

M. Stéphane COLMANT a été le responsable du service technique de la ville. Arrivé en 2008, après un poste à Joinville, il a mis au profit de la commune ses connaissances horticoles remarquables. Elles ont permis l'obtention, par notre commune, des 3 fleurs au label Villes et Villages fleuris. En développant une dynamique au sein du service, notre cadre de vie s'est embelli, de part un fleurissement toujours plus recherché, tout en menant une démarche de protection de l'environnement, qui a été récompensée par 3 libellules au label Commune Nature. Nous le remercions chaleureusement pour ce qu'il a réalisé au sein de son équipe et lui souhaitons une belle aventure dans son affectation au sein des effectifs du Département de Meurthe et Moselle.

Depuis le 23 août dernier, Alexis NOIROT, originaire de la Marne, succède à M. COLMANT.

Diplômé d'un DUT en Génie Industriel, il a occupé plusieurs postes en maintenance industrielle avant d'effectuer une reconversion en obtenant un DEES en éco habitat et efficacité énergétique qui l'a mené au SCOT des Vosges de 2013 à 2015 en tant que conseiller énergie.

M. NOIROT a ensuite évolué au sein de la Communauté Urbaine du Grand Poitiers (Vienne). Désireux de revenir dans son département d'origine, il a choisi de s'installer à Heiltz-le-Maurupt et de postuler à notre offre. Jeune, dynamique et volontaire, ayant un sens accru du service public et un bon esprit d'équipe, ses connaissances en bâtiment et éclairage public seront un atout pour occuper ce nouveau poste. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre collectivité et nous espérons qu'il se plaira au sein de notre équipe.

Envie de jardiner ?

De nombreux Revinéens cultivent chaque année un petit jardin communal à la Haie Herlin, derrière la Résidence autonomie Pierre-Didon. Pour certains, c'est un lieu où ils peuvent s'exprimer dans la culture de diverses variétés de légumes, tandis que pour d'autres, c'est un coin de paradis où se mêlent senteurs et odeurs de fruits, mûris à point, à l'instar de ces bonnes fraises juteuses rouges par le soleil.

Des parcelles de **140 à 200 mètres carrés sont disponibles à la location pour un tarif de 18,00 € à 36,00 € par an**. Vous souhaitez vous adonner aux joies du jardinage et récolter vos fruits et légumes pour régaler votre famille ? Adressez un courrier à la mairie qui vous proposera une des cinquante parcelles disponibles à la location.



Le camping du Moulin des Gravières : bientôt des nouveautés...



Le Camping municipal du Moulin des Gravières, créé en 1993, se situe au cœur de la ville, dans un environnement calme et agréable. Il dispose de 27 emplacements délimités et semi-ombragés pouvant accueillir caravanes, tentes ou camping-cars, chacun représentant une superficie d'environ 80 m².

À proximité des commerces locaux et du complexe sportif, le camping dispose également de 3 mobil-homes de 4 personnes pouvant être loués, quant à eux, en toute saison. Depuis bientôt 20 ans, Edwige accueille et installe les campeurs, de la mi-avril à la fin septembre.

Une **aire de camping-cars** est située rue du Stade, près du camping municipal. L'ouverture est permanente avec accès simplifié. Elle comprend deux places de stationnement pour **48 heures maximum**. **Au delà de 48h, un tarif de 10 € par tranche de 24h est appliqué.** Services : vidange eaux usées, wc, point d'eau, électricité.



Très prisé des touristes néerlandais, belges ou français faisant une halte de quelques jours pour visiter la région, le camping met aussi à disposition des clients la salle « campeurs » équipée d'un poste de télévision, d'un réfrigérateur et d'un congélateur. Elle peut accueillir les campeurs en toile de tente pour qu'ils restent au sec lors des nuits de mauvais temps.

De juillet à septembre, tour à tour, le maire et les adjoints ont réalisé les permanences du camping après 18 heures et les week-ends. Le 30 juillet 2021, ils ont offert un apéritif aux touristes présents avec une dégustation des produits locaux, afin de leur donner envie d'aller faire des emplettes dans les commerces de la ville.

Soucieuse du potentiel touristique du camping, la municipalité développe actuellement un projet visant à augmenter le volume et la qualité des équipements du camping, sa visibilité et sa sécurité. Ce projet comporte :

- la mise en place d'une vidéosurveillance (avec une extension des dispositifs de vidéosurveillance sur l'espace public et les équipements situés à proximité (stade, entrée services techniques et parking...),
- l'installation d'une clôture du camping et accès (barrière) sécurisé 24/24h,
- la création d'une avancée vitrée du bâtiment vers le parking,
- le changement des bornes électriques avec mise en place de disjoncteurs indépendants,
- l'installation de deux mobil-homes supplémentaires adaptés aux PMR (capacité 6 personnes pour chaque mobil-home) + mise aux normes PMR des sanitaires,
- la rénovation des réseaux adduction d'eau potable (AEP) et assainissement (EU).

Les travaux pourraient débuter en décembre 2021 pour s'achever en mai 2022.

Un accord sur l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) a déjà été notifié, à hauteur de 145 235,00 € (50 %) pour une dépense éligible de 290 469,00 €. Le dossier de subvention transmis au GIP Objectif Meuse, pour le financement des mobil-homes et des travaux afférents, est également réputé complet mais la participation financière de cet organisme est conditionnée à l'engagement des travaux avant la fin de l'année 2021. Un dossier de demande de subvention devrait également être présenté, auprès du Conseil Régional, dans le cadre de l'extension des dispositifs de vidéosurveillance de la commune.

En attendant, vous pouvez retrouver désormais toute l'actualité du camping sur Facebook (@campingrevigny) et ses tarifs sur notre site internet.

Don du sang : c'est le 26 octobre prochain !

La collecte de don du sang du jeudi 5 août à la salle Léo-Lagrange a accueilli 69 personnes. **59 ont pu donner leur sang dont 5 nouveaux.** L'établissement français du Sang a transmis un courrier de remerciement au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donateurs, sans quoi rien ne serait possible.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cet après-midi.

La prochaine collecte aura lieu **le mardi 26 octobre à la Maison Dargent, de 16h00 à 19h30.**

Nous vous invitons à y participer nombreux, tant les besoins sont importants. Pour rappel, un don permet de sauver 3 vies. Faites votre bonne action et venez donner, s'il vous plaît !



De nouveaux équipements numériques dans les écoles



Grâce à une campagne d'équipement soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale, les écoles Maginot, Poincaré et Fabre d'Églantine ont pu bénéficier de nouveaux appareils numériques dans le cadre du Label Ecole Numérique.

Ainsi ce ne sont pas moins de 23 254,00 € TTC qui ont été investis dont 21 769,00 € de matériels (Ordinateurs portables, 2 classes mobiles avec chacune 12 tablettes, un VPI (Vidéo projecteur Interactif) et 1 485,00 € pour un abonnement à ONE ENT (Environnement Numérique de Travail). La Commune retouchera une subvention de 7 000,00 €.

Les enseignants sont heureux de pouvoir bénéficier de matériels récents qui vont leur permettre d'enseigner de manière ludique et interactive.



Dans un second temps, dans le cadre du Plan de Relance 2021 de l'Éducation Nationale, une seconde vague d'équipements devrait arriver en fin d'année pour équiper les écoles Pergaud-Pagnol et Maginot-Poincaré d'ENI (Écran Numérique Interactif, classe mobile pour Pergaud, pc portables et ENT). Le tout pour un montant de 37 429,00 € TTC dont 34 207 € de matériels et 3 222,00 € de logiciels, avec un retour de subvention de 19 492,00 €.

Les élèves comme les enseignants devraient prendre beaucoup de plaisir à étudier avec ces nouveaux matériels qu'ils ont découverts le 2 septembre dernier.

La Résidence autonomie en images et en musique

Lors de l'un de nos précédents bulletins municipaux, nous vous avons évoqué la réalisation d'une vidéo afin de promouvoir la Résidence autonomie Docteur Pierre-Didon et tordre ainsi le cou aux idées reçues concernant cette structure gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville. *Non, ce n'est pas un EHPAD ! Non, ce ne sont pas des personnes âgées dépendantes qui y sont accueillies !*

Désormais, ce reportage est conçu et nous vous invitons à le découvrir en vous rendant sur notre site internet ou bien sur la page Facebook de la résidence ([@residenceautonomiedrpierredidon](https://www.facebook.com/residenceautonomiedrpierredidon)). Il a été présenté aux résidents qui ont fort apprécié de se voir à l'écran, mais aussi de participer aux différents tournages.

Cette animation n'est qu'une parmi d'autres réalisées régulièrement à la résidence. Cet été, des activités de jardinage et de fabrication de nichoirs ont eu lieu au Pôle Coopératif et à la résidence avec Mme Mélanie FAGOT (*De graine en graines*).

Les résidents se sont essayés aussi au yoga avec le Centre social et Florence JALABERT, Sophrologue et Professeur de Yoga.

Les anniversaires des résidents ont été fêtés sous des airs d'orgue de Barbarie grâce à la venue de M. Roger AUTIER. Les textes d'Aznavor, de Brassens, de Dassin ou encore de Piaf ont ainsi résonné dans la salle de restauration. Cynthia a déjà préparé plein de nouvelles animations pour la rentrée...



Un nouvel agent au multi-accueil Mille-pattes



En juillet, le multi-accueil Mille-pattes a vu arriver un nouvel agent dans ses rangs. Particularité, il ne pèse pas plus de 420 grammes. Il a 4 pattes et se nomme « Coco », nom donné par les enfants et leurs parents après un sondage au multi-accueil et sur la page Facebook de la structure.

Coco est un petit cochon d'Inde. Les encadrantes avec les enfants s'en occupent au quotidien. Ils le nourrissent et le caressent, nettoient sa cage et jouent délicatement avec lui. Durant les week-ends et les vacances, il est gardé par les parents, tour à tour selon un calendrier mis en place.

Il facilite le temps de la séparation avec les parents le matin. Il mange toutes les bonnes épluchures des repas de la crèche. Rapidement, sa bouille a séduit tous les enfants.

Des projets pour la commune à l'étude

Parmi les projets à l'étude, il y a **la rénovation du service de restauration scolaire au sein de la Résidence autonomie Docteur Pierre-Didon avec la création d'un self** pour les élèves des écoles élémentaires en s'appuyant sur une réaffectation de l'emplacement actuel du patio.

Cet aménagement permettrait de maintenir des espaces et des modes de restauration distincts pour les enfants des écoles maternelles, des écoles élémentaires et des résidents. Des cloisons de séparation vitrées permettraient d'assurer une meilleure luminosité et d'adapter les surfaces aux besoins (rencontres, animations partagées...) tout en proposant ponctuellement aux résidents un accès au self.

Un dossier de demande de subvention serait déposé pour ce projet au titre du FEADER – dans le cadre du « soutien aux services en milieu rural » : financement unique à hauteur de 70%.



Une réflexion est en cours concernant **la rénovation des bâtiments des services techniques**. Chargé de l'étude de faisabilité, le Cabinet SETECBA nous a présenté récemment des esquisses de plans. Les travaux pourraient débuter en 2022.

La 1^{ère} phase consisterait dans le remplacement du bâtiment le long du stade afin d'accueillir garages et ateliers. La 2^{ème} phase de travaux concernerait le bâtiment des anciens abattoirs (rénovation programmée du RDC et du 1^{er} étage). Ce projet permettrait de rassembler l'ensemble des moyens et des ateliers des services techniques, sur le même site, et de rendre l'ensemble, plus fonctionnel.

Une autre réflexion porte sur **la création d'un boulodrome couvert** dont l'étude de faisabilité est aussi confiée au Cabinet SETECBA. La possibilité d'un projet global de rénovation des équipements sportifs (boulodrome – équipements football – équipements tennis) pourrait être envisagé et permettre des travaux de plus grande envergure. Les dossiers de subvention pourraient, dans cette perspective, être déposés au titre d'un projet global, s'appuyant sur un phasage et des conditions d'implication et d'engagement, en parallèle, des clubs et associations sportifs concernés.

L'investissement de la Commune dans ce projet serait effectivement coordonné et conditionné par l'engagement, le dynamisme, la motivation et l'implication des clubs pour développer la qualité et la diversité de leurs activités (encadrement, promotion, entraînements, compétitions, etc.).



Des travaux de voiries et de peintures routières sont également prévus au cours des prochaines semaines. D'importants travaux de voirie vont être réalisés. Ils seront intégrés dans un projet global d'aménagement urbanistique et paysager du quartier Sud de la commune. Ils permettront de faciliter et de favoriser des modes de déplacement doux ainsi qu'un accès facile et sécurisé au centre-ville et aux différents équipements et services, pour tous les habitants de la commune.

Dans la continuité du cheminement « piétons » créé en 2020 entre les écoles Jaurès et Pergaud Pagnol, le même aménagement va être déployé pour relier la Rue Jean Jaurès (à proximité du multi-accueil) à la Rue Joffre ainsi qu'en prolongement du « sentier » déjà existant et qui, d'ici quelques années, devrait aboutir à la Résidence autonomie Dr Pierre-Didon. Ces travaux de voirie permettront également de rénover les revêtements dans plusieurs rues de la commune.

En parallèle, la municipalité continue d'investir pour améliorer le cadre de vie des Revinéens et des usagers des différents services publics. Du mobilier urbain et des aménagements paysagers agrémenteront les espaces publics, les axes de circulation et les circuits de découverte.

La sécurité sera également privilégiée puisqu'une campagne de réfection et d'amélioration des peintures routières va être engagée dès septembre. La protection des plus petits et de nos aînés ne sera pas non plus oubliée dans le cadre de travaux de sécurisation et d'amélioration du bien-être menés sur le site du multi-accueil « Mille-pattes » (clôture, pergola bioclimatique...) et à la Résidence autonomie Docteur Pierre-Didon (volets roulants dans les espaces de vie).

Une fête nationale sous la pluie

Cela n'aura échappé à personne, l'été aura été froid et pluvieux. Jusqu'au dernier moment, nous y avons cru, mais nous avons dû nous rendre à l'évidence. Les festivités du 13 et 14 juillet 2021 ont dû être en partie reportées au 14 et 15 août 2021. Bal, buvette et pique-nique républicain ont dû être annulés.

Ainsi, le 14 juillet, seule la cérémonie sur la place Louis-Chenu a pu avoir lieu en présence des autorités, sous un temps exécrable. Madame le Préfet de la Meuse était présente pour l'occasion.

Diplômes, grades et médailles ont été remis aux pompiers de la ville, ainsi qu'à M. Éric POUPARD, le porte-drapeau. Il s'en est suivi un vin d'honneur à la mairie où la médaille de la ville a été remise au Docteur M. Olivier BOUCHY pour sa mission de développement de la santé sur notre territoire et des efforts réalisés au quotidien, avec son équipe, au cours de ces derniers mois.

Le 14 août dernier, les enfants ont participé à la retraite aux flambeaux accompagnés par leurs parents et encadrés par les élus et les pompiers, avant d'assister au feu d'artifice au parc François-Mitterrand. 70 lampions ont été distribués. Quelques 400 personnes étaient présentes pour admirer le feu. Le lendemain, les associations sportives de la ville se sont démenées pour offrir des animations de qualité à la cinquantaine d'enfants présents. Basket, football, handball, pêche, pétanque ou encore tir à l'arc, il y en avait pour tous les goûts et ainsi susciter l'envie de rejoindre ces associations.

Le service culture de la ville a remis gratuitement à chaque enfant un sachet de bonbons, une boisson et un cadeau. Les pistolets à eau ont rencontré un grand succès au cours de cette belle journée chaude et ensoleillée.



Une fête foraine du 23 juillet au 1er août animée



Le 23 juillet dernier, le Maire accompagné de la municipalité et en présence de l'Harmonie municipale de Revigny-sur-Ornain, a inauguré la fête foraine avec les enfants des forains, qui lui ont remis un bouquet de fleurs pour l'occasion.

Le temps ne fut pas toujours au rendez-vous, mais cela n'a pas empêché les Revinéens et les habitants des communes aux alentours de venir faire un tour sur les manèges, après ces nombreux mois de restrictions. Plus de 2 000 personnes, petites et grandes, sont venues ainsi profiter des auto-tamponneuses, des chaises volantes, des pinces, des barbes à papa ou des trampolines.

La participation des habitants a été très importante et en forte hausse au regard de la fréquentation sur les trois dernières décennies.

La diversité d'attractions (y compris des grosses pour les publics adultes) a certainement largement contribué au succès de cette fête tout comme la satisfaction de la population de pouvoir, à nouveau, participer à des animations.

Les forains ont apprécié l'organisation et la publicité que nous avons réalisées notamment via nos nouveaux outils de communication, ainsi que par le biais de L'Est Républicain. Ils ont, en retour, assuré l'animation de la fête et les « promotions / récompenses » auprès des participants.

Le Maire a proposé au représentant des forains de se rencontrer, en amont, pour préparer la fête foraine de l'an prochain, afin d'envisager des évolutions impliquant une réelle participation des uns et des autres.

Le 31 juillet 2021, le traditionnel feu d'artifice, offert par la ville depuis bientôt 13 ans maintenant, a été tiré au niveau de la digue de l'Ornain pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Retrouvez sur notre page Facebook, les photographies de l'inauguration de la fête foraine.



Le tournoi OPEN du REVIGNY AS TENNIS CLUB

Véritable institution, ce tournoi de tennis organisé par le Revigny As Tennis Club a été encore fort prisé cette année. Plus de 122 inscrits ont participé à l'événement du 19 juin au 14 juillet 2021.

Seniors et jeunes (11/12 ans et 13/14 ans) ont pu s'affronter dans leurs poules respectives sur les terrains en terre battue de la ville en soirée ou les week-ends. 227 matchs ont été joués.

L'organisation de ce bel événement est bien huilée grâce à l'équipe de bénévoles de l'association. Mathis POTTELETTE (à g. de l'image) a remporté la finale des Seniors. Depuis le 24 juillet dernier, le club compte plus de 200 licenciés.

Les inscriptions à l'école de tennis ont eu lieu, les 3 et 10 septembre dernier. Il est possible de s'inscrire au 06.84.84.78.37, si des places sont encore disponibles. L'école de tennis a rouvert ses portes, le 13 septembre. Le passe sanitaire sera obligatoire à partir de 12 ans, dès le 30 septembre 2021.



Les gagnants du tournoi

Pour suivre leur actualité ou les contacter, retrouvez le club sur Facebook (@ASTCRevigny).

Tir à l'arc : un championnat régional réussi



Les 19 et 20 juin dernier, des archers de toute la région sont venus à Revigny-sur-Ornain, pour le championnat régional de l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique), organisé par l'association ARCSc. Le championnat a eu lieu sur l'un des terrains de football derrière le stade.

53 participants répartis en 20 catégories (homme, femme, âge et type d'arc) étaient présents. Selon les catégories, les cibles étaient placées de 10 à 40 mètres.

Tous les archers sont classés sur la même liste, et les récompenses seront données au concours à Vitry-le-François, le 26 septembre prochain.



Ce sport vous intéresse ? Rendez-vous sur le pas de tir extérieur à côté du terrain de tennis pour l'essayer au cours de 3 séances. Si cela vous plaît, vous pourrez alors vous y inscrire.

Les entraînements ont lieu les lundis de 18h30 à 20h00 pour les adultes, les jeudis de 18h30 à 20h00 pour les adolescents, les mercredis de 18h00 à 19h00 et pour tous, les dimanches matins de 9h00 à 12h30.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur <https://arcsc.centres-sociaux.fr/>

Du handball au parc François-Mitterrand

Après des mois sans pouvoir jouer en extérieur, le 19 juin dernier, le Club des Jeunes de l'Ornain a eu l'autorisation de réaliser un événement sportif au Parc François-Mitterrand, en matinée, afin que les jeunes retrouvent le handball en période covid.

Le parc s'est alors transformé en un grand terrain de handball. Plus d'une quarantaine d'enfants de 9 à 11 ans étaient présents au cours de ce tournoi mixte de hand à 4 joueurs. Les clubs d'Ancerville, de Bar-le-Duc, de Vaubecourt étaient représentés. Au cours de ces quelques heures, les jeunes se sont affrontés avec fair-play sur le gazon. Des petits cadeaux leurs ont été remis.

Le club reste ouvert à tous, que vous soyez joueur de tout âge, bénévole, handballeur confirmé ou simplement intéressé par le handball.

Vous souhaitez de plus amples informations ? Retrouvez le club sur Facebook (@cjo.revigny).



Cérémonie de la Libération de la ville du 31 août 1944

Comme chaque année depuis 77 ans, tous les 31 août, la commune célèbre la Libération de la ville, sous la joute de l'oppresseur allemand, par les troupes américaines.

Lors de cette cérémonie, le Maire et la municipalité, Madame la Préfète, accompagnés de nombreux élus locaux, de responsables des associations mémorielles et des représentants de l'Armée ont déposé les gerbes sur le monument aux morts. La présence de nombreux porte-drapeaux et d'une délégation de l'Harmonie municipale a également contribué à la solennité de cette cérémonie, ponctuée d'un discours rappelant les événements et le sacrifice de nos aïeux pour notre liberté.



Concours des Maisons Fleuries 2021 : les gagnants sont...



Cette année encore et malgré un temps souvent automnal, les habitants de Revigny-sur-Ornain ont poursuivi leur engagement à embellir la ville en fleurissant leurs habitations et leurs jardins.

Le soleil fut peu au rendez-vous, mais les fleurs, les herbacés et les plantes grimpantes n'ont pas, comme l'an passé, manqué d'eau. Il n'a pas été nécessaire de sortir, tous les jours, les arrosoirs.

La municipalité tient vivement à remercier tous les Revinéens pour leur contribution. Les fleurissements ont subi les conséquences de la météorologie. Toutefois, le jury a réussi à faire un choix dans la liste des gagnants.

Cette année, il a été décidé de récompenser aussi les habitants ayant la possibilité de fleurir leur balcon ou leur façade.

En effet, le règlement prévoyant la catégorie « *Maisons individuelles* » et la catégorie « *Façades, balcons et immeubles* », un nombre de 14 lauréats maximum pour la 1ère catégorie et un nombre de 8 pour la seconde a été retenu.

22 Revinéens ont ainsi été sélectionnés lors du passage du jury dans tous les quartiers de la ville, début juillet.

Contrairement à l'année dernière, nous avons choisi cette année de remettre les prix (un diplôme et une surprise) à l'ensemble des gagnants, **le vendredi 22 octobre 2021 à 18h30, à l'hôtel de Ville**. Seuls les gagnants pourront être admis en raison des contraintes sanitaires à respecter. Le passe sanitaire sera demandé à l'entrée. Les lauréats recevront prochainement une invitation.

Les gagnants des **Maisons individuelles fleuries** sont : M. et Mme AUDIERNE, M. et Mme GODARD Daniel, M. et Mme JEANSON Charly, Mme GASPARD, M. et Mme HANTZ Jean-Michel, M. et Mme LEBOEUF Michel, Mme MANDET Paulette, M. MUSUAOGLU Mehmet, M. et Mme OUDINET Alain, M. et Mme OURION William, M. et Mme RAMBAUD Gilbert, M. et Mme REDOUET Christophe, M. et Mme SOHY Benjamin, M. et Mme VILLETARD Philippe.

Les gagnants des **Façades, balcons et immeubles fleuris** sont Mme FERNANDEZ Annie, Mme HUREL Laurence, Mme IBNE HAMOU Fatiha, Mme JOBARD Martine, M. LENGRAUD Luc, M. et Mme MÉTILLON Jean-Claude, M. et Mme PICORÉ Jérôme, M. et Mme SAOUDI.

Le site web de la ville enfin responsive !

Après plusieurs semaines de travaux, le site web de la ville est enfin responsive. Cela signifie qu'il s'adapte à toutes les formes d'écran, du smartphone à l'ordinateur en passant par la tablette.

Cela lui permet d'être plus facile d'accès pour tous. Nous avons choisi de mettre l'accent sur son accessibilité. Prochainement, ces contenus vont être mis à jour afin de vous permettre de trouver plus facilement ce que vous y cherchez.

Son adresse web est restée la même : www.revigny-sur-ornain.fr.

